

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 26/04/2024 - B2024/003924 - 2018 B 01472 - 843 495 789 - 2TPROTECT

3924

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2023

Désignation de l'entreprise : SARL 2T PROTECT		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
95 IMP LE PARADIS		38150 CHANAS	
Numéro SIRET* 84349578900029		Néant ☐ Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 30/09/2023	
		30/09/2022	
		Brut 1	Amort., provis° 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
I	Frais d'établissement *	AB	3 679
A N	Frais de développement*	CX	
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
T	Fonds commercial (1)	AH	
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	
	Terrains	AN	
I C	Constructions	AP	
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	
P	Immobilisations en cours	AV	
B	Avances et acomptes	AX	
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	
L F	Autres participations	CU	551 140
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	
S N	Autres titres immobilisés	BD	
E	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	
TOTAL (II)		BJ	554 819
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	
C T	En cours de production de biens	BN	
T	En cours de production de services	BP	
C	Produits intermédiaires et finis	BR	
C K	Marchandises	BT	
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	
C R	Autres créances (3)	BZ	40 210
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	
I	Disponibilités	CF	4 084
R	Charges constatées d'avance (3)*	CH	45
E	TOTAL (III)	CJ	44 339
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM	
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	599 158
		1A	3 593
			595 566
			86 664
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob. fin. nettes :	CP
		(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. :*		Immobilisations :	Stocks :
			Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**
Co-gérant

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2023

Désignation de l'entreprise : SARL 2T PROTECT		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	42 315	26 472
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 143	15 842
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	56 458	53 315
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	394 527	32 491
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	143 716	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	768	765
	Dettes fiscales et sociales	DY	97	93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	539 108	33 350
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	595 566	86 664
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	209 719	9 472
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2023

Désignation de l'entreprise : SARL 2T PROTECT								Néant	*
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total			
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF			
	- services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	8 309	2 831
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	153	93
	Salaires et traitements*						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*						GA	736	736
	Dotations - dotations aux provisions d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions* - Pour risques et charges : dotations aux provisions						GB		
Autres charges (12)						GC			
						GD			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE			
						GF	9 198	3 660	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-9 198	-3 660	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)						GJ	20 000	20 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	20 000	20 000	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 659	497
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 659	497	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 341	19 503	
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 143	15 842	

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2023

Désignation de l'entreprise : SARL 2T PROTECT		Néant		•		
		Exercice N		Exercice N - 1		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB				
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 000	20 000		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 857	4 158		
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	3 143	15 842		
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY				
	(2) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G				
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP				
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au 8))	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transfert de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult.	A6		Obl.	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible)	A7		Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détails des produits et charges exceptionnels			Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Charges except.		Produits except.		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :			Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement				☒
Frais externes de formation				☒
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	3 679			3 679
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
Immobilisations financières.....	65 005	486 135		551 140
Total.....	68 684	486 135		551 140

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 857	736		3 593
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..				
Total.....	2 857	736		3 593

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	86	
	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés..	
Eléments réévalués..	
Eléments reçus en apport..	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	5 ANS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

- STOCKS

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....		
Autres créances.....		

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	40 255	40 255	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10 000	1,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10 000	1,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	394 527	65 138	251 175	78 214
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	768	768		
Dettes fiscales et sociales.....	97	97		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	143 716	143 716		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	539 108	250 710	251 175	78 214

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	656
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	765
Dettes fiscales et sociales.....	97
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

2T PROTECT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 95 Impasse le Paradis, 38150 CHANAS
843 495 789 RCS VIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2024
PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU
RESULTAT VOTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 3.143,09 Euros de la manière suivante :

<u>Résultat de l'exercice</u>	3.143,09 Euros
-------------------------------	----------------

Affectation :

- Au compte "autres réserves"	3.143,09 Euros
-------------------------------------	----------------

L'Assemblée Générale prend acte, en outre, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance
Thibaut CHOLLET

Thomas JURY

